



# Société des Régates de Vannes

Tel : 06 19 99 59 76  
Club FFV 56009

Allée des frères Cadoret  
56000 VANNES  
email: srv.vannes@gmail.com  
Club FFH 2388

## Licence annuelle club OU demande de licence Temporaire Voile pour l'année 2024

### LICENCE ANNUELLE CLUB SRV , VOS AVANTAGES :

#### Membres Sympathisants (adhésion de base)

- Nous offrons un gobelet du Club à chacun de nos membres (à retirer au club).
- -10% sur tous les produits de la SRV
- (Consommations au Café Society, produits et vêtements SRV, inscriptions aux régates que nous organisons)

Les **Membres Actifs** bénéficient en plus :

- déduction fiscale
- invitation sur nos événements festifs et sur les vedettes affrétées sur certaines régates.

Les **Membres Bienfaiteurs** bénéficient en plus :

- un polo aux couleurs du club offert. (valeur 45€) Taille à préciser, retrait au club 3/4 semaines après cde.

### LICENCE TEMPORAIRE possible pour une journée ou 4 jours consécutifs .Précisez vos dates sur la demande.

**NB :** A partir de **deux** week-ends de régates, il est plus intéressant de prendre une licence annuelle, d'autant qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N la prise d'une licence annuelle par une personne n'ayant pas été licenciée FFVoile depuis **20 mois** donne le droit à une licence annuelle gratuite l'année N+1. Le tarif licence annuelle change au 1<sup>er</sup> septembre.

#### Informations licencié

Nom d'usage	
Nom de naissance	
Prenom	
Adresse 1	
Adresse 2	
E-mail	
Téléphone	
Date et Lieu de Naissance	

#### Type de licence :

Désignation	Prix unitaire	Date(s) Régate
Licence FFV adulte + <b>soutien SYMPATHISANT</b> à la SRV	92 €	Année Civile
Licence FFV adulte + <b>soutien ACTIF</b> à la SRV (cerfa sur 50 €)	142 €	Année Civile
Licence FFV adulte + <b>soutien BIENFAITEUR</b> de la SRV (cerfa sur 110 €)	202 €	Année Civile
Licence FFV jeune – de 20 ans + adhésion jeune à la SRV	46 €	Année Civile
Licence temporaire 1 journée	20 €	
Licence temporaire 4 jours consécutifs	35 €	

Pour les licences temporaires, préciser N) de Voile et Nom du Skipper, Merci

Règlement soit :

- **Par virement** IBAN : FR76 1380 7000 2830 0217 5509 583 BIC : CCBPFRPPNAN
- **Par chèque** du montant global à l'ordre de la "SRVannes"

Et d'adresser le tout à :

**SRVannes chez Claudine Galey**  
Le grand Trescaut  
La Gorvello  
56250 Sulniac